

**Procès Verbal de réunion
Conseil Syndical du jeudi 28 novembre 2013**

Date de convocation : 13/11/2013
Lieu de la réunion : bureau du syndicat
Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 6
Nombre de votes exprimés : 6

L'an deux mil treize, le jeudi 28 novembre, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TONIN, Président ;
Présents : CHASSANG Xavier, DEFFAYET Sylvianne, DENERIAZ Alain, MOGENIER Guillaume, ROULLET Gérald, TONIN Jean-Pierre
Secrétaire de séance : MOGENIER Guillaume

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal de la réunion du 03 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

1. VIREMENT DE CREDIT N°1

Monsieur le Président propose le virement de crédits suivant afin de prendre en charge les dépenses imprévues d'investissement :

| Désignation | Augmentation des crédits ouverts en dépenses | Diminution des crédits ouverts en dépenses |
|---|--|--|
| SECTION INVESTISSEMENT | | |
| D 2188 : autres immobilisations corporelles | 750.00 € | |
| D 020 : dépenses imprévues d'investissement | | 750.00 € |

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide le Virement de Crédits n°1 ci-dessus présenté*

2. PREPARATION HIVERNALE

Monsieur le Président fait le point sur la préparation des pistes de ski de fond et des itinéraires de raquette : Les itinéraires de ski de fond ont été pré balisés et fauchés ; les passages à gué seront réalisés la semaine qui suit.

Des travaux d'élagage et de terrassement ont été entrepris sur la piste piétonne reliant le lac Bleu aux lacs aux Dames.

Les 15 itinéraires « raquettes » sont balisés.

Monsieur le Président précise par ailleurs qu'un changement de logiciel de billetterie informatique contraint le personnel à une formation spécifique. Il souhaite que la mise en place tardive de ce matériel fourni par Haute-Savoie Nordic ne vienne pas perturber pas le début de saison.

Monsieur le Président propose à l'assemblée l'installation de webcams sur notre site afin de valoriser la qualité de notre espace nordique et de permettre aux utilisateurs de nos services de visualiser en temps réel les conditions météo et d'enneigement.

Monsieur le Président propose d'installer une webcam 360° full HD avec zoom X18, sur le secteur du Fer à Cheval. Ce matériel serait opérant 365 jours par an et bénéficierait ainsi à la promotion du site de manière annuelle.

L'office du tourisme de Sixt ayant déjà fait savoir qu'il n'était pas en mesure de participer financièrement à cet investissement, Mme Deffayet pense que la commune de Sixt Fer à Cheval pourrait assurer en partie le financement de ces matériels, elle proposera ce projet pour la prochaine réunion de Conseil Municipal.

Monsieur le Président informe l'assemblée que le gérant du restaurant du Cirque du Fer à Cheval se propose également de participer à la mise en place de ce matériel.

Monsieur le Président propose qu'une deuxième webcam soit installée sur la partie basse du domaine. L'installation sur le chalet des lacs aux Dames pourrait être un point d'installation équipé d'un accès adsl et d'une alimentation secteur. Monsieur Chassang, de son côté, pense qu'une installation sur la porte d'entrée du domaine au lac Bleu de Morillon pourrait s'avérer plus stratégique en terme d'information pour la clientèle. Par ailleurs, cette caméra pourrait servir pour l'animation proposée sur la zone du lac Bleu pendant la période estivale. En conséquence, il propose au SIVHG de se rapprocher de l'Office du tourisme pour évoquer ce sujet.

Monsieur le Président charge le Directeur de faire le point sur les différents financeurs possibles de ce matériel afin qu'une installation puisse, autant que faire ce peu, être installée avant le début de saison, tout en restant dans les possibilités budgétaires du SIVHG

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide le projet d'installation de deux webcam sur le domaine de l'espace nordique du Haut-Giffre*

3. QUESTIONS DIVERSES

- **DECHARGE DE RESPONSABILITE ET REMISE GRACIEUSE**

Monsieur le Président informe l'assemblée du mail de Monsieur le comptable public informant que Monsieur Patrice Gain, Régisseur de recettes, est toujours redevable du déficit constaté en 2003 pour un vol à l'office du tourisme de Sixt (105€ de caisse et 345€ de billetterie) ainsi que du fond de caisse de 300€ brulé lors de l'incendie de Joux plane en janvier 2004, le tout s'élevant à la somme de 750€

En conséquence, Monsieur le Président, soulignant que les événements survenus ne sont pas de la responsabilité du Régisseur, propose au Conseil Syndical d'accorder à Monsieur Gain Patrice une décharge de responsabilité et une remise gracieuse concernant le déficit de la régie de recette pour les faits énumérés ci-dessus, et d'autoriser le SIVHG à prendre à sa charge le déficit total de 750€.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide cette proposition*

Monsieur le président propose la Décision Modificative suivante pour permettre la prise en charge du déficit décrit ci-dessus :

| Désignation | Augmentation des crédits ouverts en dépenses | Augmentation des crédits ouverts en recettes |
|---|--|--|
| SECTION FONCTIONNEMENT | | |
| D 6718 : autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion | 750.00 € | |
| R 70631 | | 750.00 € |

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Valide la Décision Modificative n°3 ci-dessus exposée

- **PRIME D'EQUIPEMENT**

Monsieur le Président, faisant suite à la demande du personnel titulaire, propose à l'assemblée de modifier les modalités d'attribution de l'équipement de ski des pisteurs secouristes, nécessaire à l'exercice de leur fonction.

Monsieur le Président propose que ceux-ci soient désormais indemnisés à raison d'un tiers par saison du coût total du matériel, ce qui leur permettrait d'amortir leur équipement sur 3 saisons.

Monsieur le Président propose de retenir le même montant annuel que celui fixé lors de la délibération du 8 mars 2011 concernant les pisteurs secouriste saisonniers, à savoir 160€

Cette modification permettra au personnel de remplacer chaque année les accessoires défectueux.

Cette prime sera attribuée au personnel en fonction de l'ancienneté du renouvellement intégral du matériel qui a été fixé à 3 ans.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- *Valide cette proposition*

- **GRATUITE D'ACCES AUX PISTES DE SKI DE FOND**

Monsieur le Président propose à l'assemblée de mettre à jour la délibération du 17 décembre 2012.

Monsieur le Président propose la gratuité d'accès aux pistes de ski de fond selon le tableau ci-dessous :

| | Quantité restrictive | Type de forfait |
|---|----------------------|---------------------------|
| Enfants de moins de 6 ans | | Saison site |
| personnes de 70 ans et plus | | Saison site |
| Propriétaires de terrains traversés par les pistes | | Saison site |
| Personnel des communes membres | | Saison site |
| Personnel des remontées mécaniques du Grand massif | | Saison site |
| Enfants des écoles primaires du canton | | Saison site |
| Enfants inscrits au groupe loisir du foyer du haut-Giffre | | Saison site |
| Enfants inscrits à l'Entente nordique | | Saison Haute-Savoie jeune |
| Gendarmes du canton | 4 | Saison site |
| pompiers du canton | 4 | Saison site |
| Elus municipaux | | Saison site |
| Elus du SIVHG | | Saison Haute-Savoie |
| Employés de radio samoens | 2 | Saison site |
| Employés des offices du tourisme | | Saison site |
| CTD de Samoëns | 2 | Saison site |
| Bénévoles du foyer de ski de fond | | Saison site |
| Saisonniers été du SIVHG | | Saison site |

Des titres pourront être remis pour les lotos/tombolas des écoles ainsi que les jeux et promotions visant à valoriser le territoire.

Des titres d'accès journée pourront être remis à destination notamment des moniteurs de ski sur présentation de leur carte, des pisteurs secouristes sur présentation de leur carte ou d'un bulletin de salaire.

Numéro des titres séances gratuit (journée adulte à 8€) : n° 1 à 100

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- *Valide cette proposition*

La séance est levée à 19h30

Le Président, Jean-Pierre TONIN